

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 37 Présents : 31 Pouvoirs : 6 Votants : 37 Pour : 37 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 196/2017</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le 16 mai à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 09 mai 2017</p> <p>Présents : Mmes Carine LAVAL, Michèle LIARD, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Mrs Patrick BLONDET, Grégoire LAFEVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Serge ROUX, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Patrick FALCOZ, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Jean-Yves MACHARD</p> <p>Pouvoirs : Mme Estelita LACHENAL donne son pouvoir à Joseph TRAVAIL, M. Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Carine LAVAL, Christian VERMELLE donne son pouvoir à Michèle LIARD, Alain CHAMOSSET donne son pouvoir à Patrick FALCOZ, Alain LAMBERT donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES, Stéphane BRUN donne son pouvoir à Gilles PILLOUX</p> <p>Absents excusés : M. Alain CAMP, Mme Christine VIONNET</p> <p>M. Jean Yves MACHARD est désigné secrétaire de séance</p>

Objet : Contrat de Ruralité

Il est rappelé que le contrat de ruralité a fait l'objet d'une adoption par le Conseil Communautaire le 14 mars 2017. Le protocole a fait l'objet d'une signature entre M. le Préfet et Paul RANNARD, Président de la CCUR le 23 mars 2017. La conférence des financeurs (Etat, CCUR, CD 01, CD 74, CA ARA, CAF, MSA, Chambres consulaires, CNR, etc.) est prévue au cours du mois de juin pour finaliser la maquette financière du contrat.

Les premiers projets à engager sont les suivants :

- Tennis couvert
- Filtration SIE Bellefontaine
- ZAE Marboez

PROJETS	COUT HT	DETR		C. Ruralité	Soutien État
		DETR 2017	DETR 2018	FSIL	
Tennis couvert	672 052,00 €			201 615,60 €	30,0%
Filtration SIE Bellefontaine	404 126,00 €			105 072,00 €	25,99%
ZAE Marboez	748 121,50 €	93 515,00 €	93 515,00 €	43 312,40€	30,78%
	1 824 299, 50 €	93 515,00 €	93 515,00 €	350 000,00 €	19.18%

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire approuve le plan de financement des projets et autorise le Président à procéder aux demandes de subventions pour les projets inscrits au programme d'actions du Contrat de Ruralité comme indiqué ci-dessus.

Le Président
Paul RANNARD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents
Pour extrait conforme,
Le président,
Paul RANNARD

